



## DECISION

### **Portant désignation des membres du CHSCT de l'Institut National des Jeunes Sourds de Bordeaux**

Le Directeur de l'institut national de jeunes sourds de Bordeaux,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et établissements publics de l'État ;

Vu le décret du n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté 3 septembre 2012 de création des CHSCT d'établissement public nationaux des jeunes sourds ;

Vu la décision du 5 novembre 2012 fixant la composition du CHSCT de l'Institut National des Jeunes Sourds de Bordeaux;

Vu la décision du 19 novembre 2012 portant désignation des membres du CHSCT de l'Institut National des Jeunes Sourds de Bordeaux;

Vu l'avenant à la décision du 19 novembre 2012 en date du 22 février 2013 portant désignation des membres du CHSCT de l'Institut National des Jeunes Sourds de Bordeaux;

## DECIDE

**Art.1** – Sont nommés au CHSCT de l'Institut National des Jeunes Sourds de Bordeaux créé auprès du Directeur de l'Institut national des Jeunes Sourds de Bordeaux:

**Le président** : Monsieur LORRE, Directeur de l'INJS

**Le responsable ayant autorité en matière de ressources humaines** : Madame LAVAUD, Secrétaire Générale de l'INJS

**Art. 2** - Sont désignés représentants du personnel au CHSCT de l'Institut National des Jeunes Sourds de Bordeaux auprès du directeur de l'institut national de jeunes sourds de Bordeaux:

### **Pour le syndicat UNSA Education**

#### ***Membres titulaires***

Mme Corinne CHANTRE

Mme Brigitte POUCHOT

M. Ronan GOULARD

Educatrice spécialisée

Adjoint administratif

Professeur d'enseignement général

***Membres suppléants***

Siege vacant

Mme Marie-Andrée NOUALS

Professeur d'enseignement général

Mme Catherine SIMON

Professeur d'enseignement général

**Pour le syndicat CFTC :**

***Membres titulaires***

M. Norbert ANE

Educateur spécialisé

Mme Nathalie TESSEIDRE

Infirmière

***Membres suppléants***

M. Patrick DUME

Psychomotricien

Mme Justine LEGRAND

Psychomotricienne

**Pour le syndicat FO :**

Mme Christine LABAT

Aide documentaliste

**Art. 3** – Le mandat des membres du CHSCT entrera en vigueur à compter du 07 février 2014.

Fait à Gradignan le 20 janvier 2014

Le Directeur de l'INJS de Bordeaux,  
François Xavier LORRE